

Questionnaire annuel de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption
en application de l'Arrêté Ministériel n° 2012-724 du 17 décembre 2012
- CHANGEURS MANUELS | 2021 (émis en 2022) -

Raison sociale de votre établissement :

Enseigne commerciale :

vosre code NIS/NAF :

Forme juridique de votre établissement :

Nom du responsable LCB/FT-C¹ :

Informations générales sur l'établissement

Effectifs : personnes, dont salariés

Nombre d'employés ETP (*équivalent temps plein*) du service LCB/FT-C :

Chiffre d'Affaires du dernier exercice : < 400 kEUR ≥ 400 kEUR

Avez-vous eu sur l'exercice des transactions dépassant unitairement 1.500 EUR, qu'elles aient été effectuées en une seule opération ou en plusieurs opérations liées? oui non

L'activité que vous exercez et qui vous soumet aux dispositions de la loi n° 1. 1.362 modifiée par la loi^o 1.462 du 28 juin 2018, constitue-t-elle votre activité principale ? oui non (*voir les 2 questions suivantes*)

Si non, représente-t-elle plus de 3% du chiffre d'affaires global de votre société ?

oui non non applicable

Si non, cette activité est-elle exercée exclusivement aux seuls clients de votre activité principale?

oui non non applicable

Avez-vous des filiales ou des succursales à l'étranger ? oui non

Si oui, précisez :

¹ Lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption

Procédures & Formation

Date de la dernière mise à jour de vos manuels de procédures internes LCB/FT-C :

Si oui, quand l'avez-vous envoyée au SICCFIN ?

Nombre d'actions de formation / sensibilisation effectuées cette année :

- diffusion d'un support (textes légaux, procédures, directives...)
 réunions internes
 consultation du site du SICCFIN (www.siccfm.mc)
 formation auprès d'un prestataire externe installé à Monaco prestataire hors de Monaco
 autre(s), précisez :

Nombre de personnes formées / sensibilisées cette année : toutes oui non

Base client

Parmi les informations suivantes, lesquelles sont enregistrées dans votre base de données clientèle ?

- nom prénom date de naissance
 lieu de naissance nationalité pays de résidence
 activité niveau de risque
 autre(s), précisez :

Approche par les risques

Combien de niveaux de risque avez-vous défini ?

Quels critères prenez-vous en compte pour déterminer le niveau de risque du client ?

- pays de résidence fonction politique activité
 montant des opérations
 autre(s), précisez :

Avez-vous établi une liste de pays sensibles ? oui non

Avez-vous établi une liste d'activités sensibles ? oui non

autre(s), précisez :

Statistiques / Données concernant l'année écoulée

Nombre d'opérations de change réalisées :

Montant total des opérations de change réalisées (en contre-valeur euro) :

Nombre d'opérations de change unitaires dont la contre-valeur excède 15 K€ :

Nombre de clients ayant réalisé des opérations unitaires dont la contre-valeur excède 15 K€ :

Nombre de clients ayant réalisé des opérations cumulées dont la contre-valeur totale excède 15 K€ :

Nombre de transactions sur or et métaux précieux réalisées :

Montant total des transactions sur or et métaux précieux :

Combien de clients sont classés en risque accru ?

Combien avez-vous recensé de personnes politiquement exposées² ?

Combien de clients sont domiciliés, enregistrés ou établis dans le pays visé par :

- l'Arrêté Ministériel [2018-926](#) (Corée du Nord) ?
- l'Arrêté Ministériel [2018-927](#) (Iran) ?

Nombre d'alertes ayant débouché sur un rapport d'examen particulier :

Combien de rapports d'examen particulier³ avez-vous constitués ?

Combien de déclarations de soupçons avez-vous établies ?

Avez-vous des clients qui utilisent les crypto-monnaies ? oui non

Avez-vous des relations d'affaires avec des intermédiaires ou plates-formes de crypto-monnaies ?
 oui non

Si oui, les quelles ? :

Fait à _____, le _____

Signature du Directeur

Signature du responsable LCB/FT-C

MERCI DE BIEN VOULOIR SAUVEGARDER CE « PDF ACTIF » PREALABLEMENT REMPLI, AVANT DE LE RETOURNER PAR COURRIEL
questionnaire-annuel-siccfm@gouv.mc

² cf. article 24 de l'Ordonnance Souveraine n° 2.318 modifiée par Ordonnance Souveraine n°7.065 du 26/07/2018

³ cf. article 14 de la loi n° 1.362 modifiée par la loi n° 1.503 du 23 décembre 2020